

*Prestations d'adaptation pour les travailleurs*

faisons-nous pour nous assurer qu'ils fabriquent du textile et des chaussures?

● (2100)

La plupart des textiles modernes sont tirés de produits pétroliers. Le Canada possède une grande quantité de ces ressources. Notre pays peut les exploiter à un coût plus modique que tout autre pays. Toutefois, à cause des politiques commerciales du ministre de l'Industrie et du Commerce les travailleurs du textile se retrouvent sans emploi. Nous ne sommes pas inefficaces et nous avons les matières premières voulues, mais le gouvernement ne tente nullement d'en assurer l'exploitation. Le gouvernement veut simplement verser 60 p. 100 de leurs gains assurables à certains travailleurs parce que le ministre a décidé par l'intermédiaire d'un commissaire qu'il a désigné que leur emploi est superflu. Ces travailleurs sont en surnombre.

Le Canada est le plus grand producteur de matières premières au monde. Nous devenons de plus en plus un important exportateur de matières premières. Nous devenons les premiers coupeurs de bois et puiseurs d'eau au lieu d'utiliser les matières premières et les compétences que nous possédons pour élargir notre base industrielle. Le ministre a présenté ce projet de loi pour rendre ces travailleurs superflus et leur payer ensuite 60 p. 100 de leurs gains assurables durant le reste de leur vie, ou du moins jusqu'à ce qu'ils touchent la pension de sécurité de la vieillesse ou le supplément de revenu garanti. Voilà l'objet de ce programme! Au lieu de construire le Canada, le gouvernement préfère condamner les Canadiens aux pensions et aux mises à pied. Ce bill vise à fournir au Canada un régime de prestations d'assurance-chômage permanentes au lieu de créer des occasions d'emplois pour les Canadiens qui sont capables de travailler. Il vise en outre à mettre les gens à la remorque et à la merci du ministre.

Pouvez-vous me dire, monsieur l'Orateur, où sont la politique commerciale et la politique industrielle du gouvernement? Où donc est la politique qui doit permettre aux gens qui savent très bien fabriquer des chaussures de trouver des emplois dans ce secteur? Nous continuons de porter des chaussures au Canada. Où donc est la politique du gouvernement qui doit fournir des emplois aux gens qui s'y connaissent dans la fabrication des textiles? Nous continuons de porter des vêtements au Canada. Nous pouvons fabriquer les tissus naturels et synthétiques dont nous avons besoin pour confectionner ces vêtements.

Où donc est la volonté du Canada d'utiliser nos marchés intérieurs comme des tremplins pour accéder aux marchés mondiaux? Tout ce que nous avons, c'est une politique qui verse 60 p. 100 de leurs gains assurables aux travailleurs qui sont en chômage et qui sont de trop.

Le gouvernement s'intéresse au secteur des techniques de pointe comme la fameuse fabrique d'ordinateurs qui lui a fait gaspiller 128 millions de dollars. Certes, nous avons besoin d'un secteur de techniques de pointe. Nos honorables vis-à-vis ont grand besoin de techniques de pointe, monsieur l'Orateur. Les Canadiens et les employés d'Admiral, pour leur part, en ont plein le dos du gouvernement actuel. La société Admiral avait coutume de fabriquer les meilleurs appareils et les meilleurs téléviseurs jusqu'à ce que le gouvernement, sur les conseils du ministre de l'Industrie et du Commerce, permette aux fabricants de Formose, de Corée et de Hong-Kong d'envahir

notre marché. Ce n'est pas à cause de techniques de pointe ou d'une meilleure commercialisation, mais parce que le gouvernement tenait à ce que le Canada perde des emplois pour pouvoir vendre du blé non moulu. Il a cédé notre marché technologique intérieur et il est maintenant en train de céder notre secteur du téléphone. Voilà ce qu'il fait au secteur des communications et au secteur des micro-ondes. C'est maintenant le tour des réfrigérateurs, des cuisinières, des lessiveuses et des sècheuses. Au lieu de permettre aux Canadiens de fabriquer des produits qu'ils pourraient vendre partout dans le monde, il s'arrange pour que nos concurrents d'outre-mer s'emparent de notre propre marché intérieur. Par la même occasion, il ne s'arrange pas pour que le Canada ait accès aux marchés étrangers.

La société qui tente de vendre des produits au Japon doit pouvoir franchir plusieurs barrières non douanières les unes après les autres. C'est à vous rendre malade. Cependant, les Japonais sont autorisés à venir au Canada pour implanter leurs sociétés et pour vendre leurs produits sans que le gouvernement n'intervienne. Le gouvernement se contente de leur vendre notre charbon, notre fer et notre blé. Nous ne leur vendons même pas notre porc la moitié du temps. Le gouvernement permet aux pays étrangers d'acheter nos matières premières et leur donne plein accès à notre marché. Faut-il s'étonner ensuite que les travailleurs qui fabriquent des chaussures et des vêtements, des réfrigérateurs et des téléviseurs deviennent superflus? La solution du ministre du Travail consiste à leur verser 60 p. 100 de leurs gains assurables s'ils ont 54 ans et plus ou s'ils ont 50 ans et ont travaillé durant 30 ans, à raison de 1,000 heures par année.

Ce n'est pas une solution qui permettra au Canada de se développer. Les travailleurs canadiens ne veulent pas de ce genre de solution. Il leur faut des emplois et la possibilité de construire et de créer quelque chose, d'exercer leur créativité.

Le bill à l'étude n'est rien d'autre qu'une mesure d'assistance sociale. Il se peut bien qu'avec l'évolution qui s'opère dans le monde, il ne soit plus possible de les former à d'autres genres de travail. Lorsqu'ils sont incapables de s'adapter après une longue période, peut-être devrions-nous faire quelque chose pour eux. Mais cela peut sûrement se faire dans le cadre de la législation actuelle concernant la main-d'œuvre et l'assurance-chômage. On peut sûrement prévoir des dispositions touchant les travailleurs qui, après avoir travaillé 30 ou 40 ans dans une industrie, ne peuvent plus être formés à d'autres genres de travail en raison de leur âge et de leurs aptitudes. Nous pouvons faire quelque chose pour ces travailleurs en témoignage de leurs nombreuses années de services dans une industrie, sans avoir à créer un nouvel organisme ou ministère ni une nouvelle bureaucratie gouvernementale. Ce serait absurde. Il est absurde que la Chambre soit même saisie d'une telle mesure.

J'espère que la session parlementaire actuelle prendra fin tandis que le bill sera encore à l'étude au comité, afin qu'il y reste en plan et qu'il soit nécessaire de le présenter à nouveau. Dans l'intervalle, le ministre aurait ainsi l'occasion d'y apporter des modifications avant de le présenter à nouveau, et peut-être pourrait-il décider d'apporter plutôt des modifications à la réglementation de l'assurance-chômage ou de la main-d'œuvre pour y incorporer ces dispositions. Nous n'avons pas besoin de plus de commissaires ou de membres d'un office